

Les déchèteries intercommunales de la CCRLP passent à l'heure d'été



La déchèterie intercommunale de la CCRLP (Rhône Lez Provence) à Bollène va passer à l'heure d'été à partir du 1er juillet prochain.

Les nouveaux horaires sont :

- du lundi au vendredi : de 7h30 à 14h,
- le samedi : de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Pour rappel, ces horaires, valable jusqu'au 31 août, sont déjà en place depuis le 20 juin en ce qui concerne la déchèterie de Mondragon.

Pour tout renseignement : service déchets au 04 90 40 22 40 - dechets@ccrlp.fr



J.R.

Bollène fête ses agents



Anthony Zilio, le maire de Bollène, a célébré, entouré d'élus, les remises de médailles du travail au personnel municipal lors de la 'Fête des agents', qui s'est tenue à la Cigalière le mercredi 15 juin.

Les agents ont participé, à la cérémonie, entouré de leurs proches et de leurs anciens collègues. Cette cérémonie était également l'occasion de saluer les départs de jeunes retraités.

J.R.

15 décembre 2025 |



Ecrit par le 15 décembre 2025



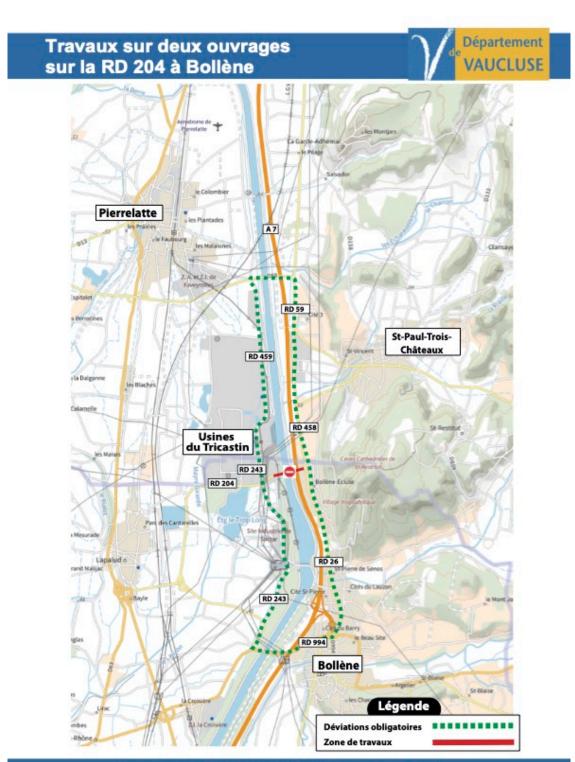
©M.Petitimbert

Bollène : fermeture d'une partie de la RD204 pendant 7 semaines pour l'entretien des ponts

Dans le cadre de sa politique d'entretien des ouvrages d'art routiers, le département de Vaucluse va réaliser des travaux sur les ponts du Tricastin et des Servattes, tous deux situés sur la RD204 à Bollène, du lundi 13 juin au vendredi 29 juillet prochains. Ces deux ouvrages nécessitent des travaux de réfection de l'étanchéité du tablier et des trottoirs, ainsi qu'une couche de roulement en enrobés.

Pour le bon fonctionnement de ces travaux, la RD204 sera fermée durant toute la durée de ces derniers entre le carrefour giratoire RD204 / RD26 du côté de Bollène et le giratoire RD204 / RD243 du côté de Lapalud. Ainsi, pendant près de deux mois, deux déviations, une depuis le Nord et l'autre depuis le Sud, seront indiquées pour tous les véhicules.





Département de Vaucluse - place Viala - Avignon Cedex 9 www.vaucluse.fr



15 décembre 2025 |



Ecrit par le 15 décembre 2025

V.A.

Un nouveau directeur pour l'usine Egide de Bollène

David Hien est le nouveau directeur de l'usine de Bollène <u>du groupe Egide</u>. En poste depuis le 4 avril dernier, ce dernier était jusqu'alors directeur du développement commercial pour l'Europe et l'Asie depuis 1 an environ. Il succède à <u>Eric Delmas</u>, en fonction depuis 2018, qui a décidé de poursuivre sa carrière en dehors du groupe spécialisée dans la fabrication de boîtiers hermétiques et de solutions de dissipation thermique pour composants électroniques sensibles à destination des secteurs de l'aéronautique, des transports, de la communication ou bien encore de la défense.

Expert en développement commercial et en marketing dans le domaine de l'électronique

David Hien est ingénieur diplômé de <u>l'Isen</u> (Ecole d'ingénieurs des hautes technologies et du numérique). Expert senior en développement commercial et en marketing dans le domaine de

l'électronique, il a travaillé pour Texas instruments en Europe, à Taiwan et à Dallas, ainsi que pour Dekra en Espagne avant de rejoindre Egide en mai 2021 où il était depuis déjà basé à Bollène.

« Je remercie Eric pour sa contribution à la direction du groupe en tant que directeur général délégué et à la direction du site de Bollène, explique <u>Jim Collins</u>, président-directeur général d'Egide. Depuis 2018, sous son impulsion, Egide SA a pris une nouvelle dimension. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses projets. Nous sommes heureux de la nomination de David Hien pour prendre sa suite à la direction du site de Bollène. David anime déjà en direct la force de vente, en plus de la partie Business Développement et stratégie qu'il a conservée. Avec la responsabilité complète du site de production de Bollène, il a maintenant toutes les cartes en mains pour concentrer les attentions et les énergies sur la satisfaction des clients et le développement de nouveaux partenariats technologiques.»

Chiffre d'affaires en hausse en 2021

Créé en 1986, Egide, <u>lauréat du plan de relance</u>, a réalisé un chiffre d'affaires 2021 de 32,50M€. Un résultat en hausse de +8,5% par rapport à l'année précédente. A noter que les ventes des filiales américaines (Egide dispose d'un site de production dans l'état du Maryland) ont représenté 56% du chiffre d'affaires total du Groupe qui totalise près de 270 salariés dont 130 environ dans le Vaucluse.

Abritant le siège social du groupe Egide depuis 2010, l'unité de production située dans la zone industrielle du Sactar à Bollène dispose d'un bâtiment d'environ 5 700m², équipé d'une salle blanche de 500m² pour le traitement de la céramique crue. Bollène assure de bout en bout la production de composants céramique. Le site assure également l'assemblage, le traitement de surface et le contrôle des





boîtiers verre - métal et céramique-métal ainsi que la fabrication des perles de verre et d'outillage graphite. Il est doté d'un bureau d'études pour la céramique et pour le verre métal ainsi que de ressources R&D.

(Vidéo) Le grand retour de Massilia Sound à Bollène



Heureuse initiative des <u>Passagers du Zinc</u> de délocaliser le concert des Massilia dans le nord du département.

Et quel groupe ! Quel concert ! Un groupe monde, quasi mythique qui porte haut les valeurs de fraternité et de solidarité qu'ils ont inlassablement questionnées dans leur ville de Marseille. L'actualité continue à



les rattraper et leur musique urbaine rappelle toujours sur fond de reggae l'urgence fraternelle.

Il nous livre à Bollène leur dernier album «Sale caractère »

Sept ans après leur album « Massilia », les artistes nous exhortent à prendre notre vie en main. Dès le premier morceau, on danse déjà avec eux, il est temps de «sortir de ton lit, ce n'est pas en dormant que tu vas changer ta vie ». Tout un programme que nos joyeux compères vont décliner tout au long de cet album qui rappelle leur racine (Marseille) , leur langue (occitan) , leur combat pour l'écologie, leurs espoirs d'amour et de fraternité. En première partie, des amitiés fraternelles et musicales : Zar Electric et Select Aïoli.

Vendredi 29 avril. 20h. 15 à 23€. Configuration debout et assis. La Cigalière. 180 chemin de la Malposte. Bollène. Billetterie : www.passagersduzinc.net

Bollène, en avant pour la convention citoyenne

Le 9 juin dernier, <u>Anthony Zilio</u>, le maire et le <u>conseil municipal de Bollène</u> votaient la création d'une Convention Citoyenne. Cette instance citoyenne sera gérée par le Service de Démocratie Locale. La convention citoyenne est un processus délibératif. Il permet à des citoyens tirés au sort sur les listes électorales de la commune, de se réunir, d'auditionner, puis de faire des recommandations aux autorités.

Panel de citoyens

Le panel de citoyens qui constitue la convention est généralement sélectionné parmi des personnes représentatives de la population de la collectivité. A ce jour, l'aventure démocratique est lancée avec son tirage au sort qui sélectionnera 330 personnes des listes électorales par tranches d'âges et parité afin d'avoir une assemblée la plus représentative de la ville. La Convention Citoyenne sera pourvue par 33 personnes, selon l'ordre du tirage au sort et en respectant un équilibre des différents quartiers de la ville.

33 bollénois

Les 33 citoyens seront en charge du budget participatif de 150 000€ voté en conseil le 21 mars 2022. Pour cela, ils seront les jurés de l'appel à projets qui sera lancé dès la rentrée et qui concernera tous les projets des habitants dès 16 ans selon des thématiques définies par la Convention. Paritaire et indépendante, la Convention Citoyenne Bollénoise a pour vocation de créer une nouvelle voix démocratique. Amenée à se réunir a minima une fois par mois, elle sera consultée sur les différentes délibérations du conseil où elle pourra porter, au plus près de la vie politique, la voix des habitants.





Chaque année, les nouveaux membres concevront une charte éthique et redéfiniront les thématiques de l'appel à projets afin d'avoir une instance démocratique évolutive et le plus adaptable aux besoins et attentes des bollénois.

Tirage au sort

Par ce tirage au sort, les personnes contactées par courrier et/ou par téléphone sont amenées à confirmer leur participation avant le vendredi 22 avril 2022. Une présentation officielle aux élus, aux services et au public des 33 membres de la Convention citoyenne sera prévue début mai. MH

Bollène : la vidéo-surveillance va traquer les mauvais automobilistes

15 décembre 2025 l



Ecrit par le 15 décembre 2025



Constatant trop souvent des comportements inciviques sur la voie publique, la ville de Bollène vient de mettre en place la vidéo-verbalisation afin d'inciter les automobilistes à respecter le code de la route. Ainsi, depuis le 1^{er} mars dernier, la commune a adopté le principe de la vidéo-verbalisation des infractions au code de la route dans certaines zones de la ville.

« L'objectif est de répondre aux préoccupations des Bollènois sur les incivilités, les délits routiers, les stationnements gênants, la surveillance générale du territoire et plus particulièrement aux abords des établissements scolaires afin de protéger au mieux les déplacements des élèves et de leurs familles », explique la municipalité. Le dispositif vient en complément des patrouilles déjà réalisées par les agents de la police municipale.

10 agents assermentés pour constater les infractions

La vidéo-verbalisation s'appuie sur les dispositifs de vidéo-protection installés sur plusieurs secteurs de la commune et permet de sanctionner à distance, une infraction au code de la route. Elle permet aux 10 agents assermentés de la ville de constater, sur un écran de contrôle l'infraction.

L'agent verbalisateur édite alors par voie électronique le procès-verbal. Celui-ci est ensuite transféré automatiquement au Centre national de traitement de Rennes (CNT) qui adresse un avis de contravention au domicile du titulaire de la carte grise. Pour informer l'automobiliste de la présence d'une caméra, des



panneaux de signalisation sont positionnés aux 19 secteurs concernés sur la commune.

Petit rappel des catégories d'infractions

Pour rappel voici les catégories d'infractions routières verbalisables sans interception du conducteur :

- Le non-respect des signalisations imposant l'arrêt du véhicule (feux, stop...).
- Les stationnements gênants.
- Le non-respect des vitesses maximales autorisées.
- Le non-respect des distances de sécurité entre les véhicules.
- L'usage des voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules (bus, taxis...).
- Le défaut du port de la ceinture de sécurité.
- L'usage du téléphone portable tenu en main.
- La circulation, l'arrêt, le stationnement sur les bandes d'arrêt d'urgence.
- Le chevauchement et le franchissement des lignes continues.
- Le non-respect des règles de dépassement.
- Le défaut de port du casque à deux-roues motorisé.

(Vidéos) : Des vœux en veux-tu en voilà

Alors qu'il ne reste plus que quelques jours pour présenter ses vœux, cette année a été marquée, crise sanitaire oblige, par une multiplication des vidéos des élus du Vaucluse pour célébrer 2022. Nous vous proposons une séance de rattrapage de ces 'e-cérémonies' en vous présentant celles dont nous avons été tenus informés.

Des vœux qui, cette année, <u>ont débuté dès le 31 décembre avec Pierre Gonzalvez</u>, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Dans la foulée, le 1^{er} janvier, ont suivi <u>ceux de Thierry Lagneau</u>, maire de Sorgues et premier viceprésident du Conseil départemental de Vaucluse.

Jean-François Périlhou, prendra la suite le 7 janvier, <u>en s'adressant à ses administrés</u> en tant que maire de Vaison-la-Romaine.

Le 11 janvier, Dominique Santoni, nouvelle présidente du Conseil départemental de Vaucluse depuis l'été dernier, <u>publiait à son tour une vidéo</u> pour célébrer cette nouvelle année.



Après, le 12 janvier, Christian Gros, maire de Monteux, est intervenu <u>lors d'une interview filmée de près de 24 minutes</u>. Egalement président de la communauté de communes des Sorgues du Comtat, ce dernier renouvellera <u>l'exercice des vœux au nom de l'intercommunalité</u> le 17 janvier.

Toujours le 12, la Cove a lancé <u>la diffusion d'un clip</u> de 1mn55 où Jacqueline Bouyac souhaite une très belle année à venir sans apparaître dans la vidéo.

Le député de la 3e circonscription, <u>Adrien Morenas</u>, présentait également ses vœux face caméra.

Le sénateur Alain Milon s'est exprimé sur les enjeux qui nous attendent à travers une <u>vidéo</u> publiée sur Facebook.

Le 14 janvier dernier c'est ensuite Anthony Zilio, maire de Bollène, qui s'est prêté à l'exercice dans <u>une vidéo de 3mn07</u>.

Vœux en cascade pour Avignon

En attendant les vœux au monde économique, axés cette année sur la thématique du commerce, Cécile Helle, maire d'Avignon, a fait le tour des quartiers pour proposer des vœux à la carte.

<u>Vœux au guartier Ouest</u> aux côtés de Frédérique Corcoral, adjointe au maire.

<u>Vœux aux populations du quartier Nord Rocade</u> en compagnie de Julien De Benito, adjoint au maire.

Vœux aux habitants du quartier Nord avec Kader Belhadj, adjoint au maire.

<u>Vœux au quartier Sud-Rocade</u> avec Isabelle Labrot, adjointe au maire déléguée au quartier Sud Rocade et au projet de NPNRU.

Vœux aux habitants du guartier de Saint-Chamand avec Amy Mazari-Allel, adjointe au maire.

<u>Vœux concernant le quartier des îles Barthelasse et Piot</u> en compagnie de Jean-Marc Bluy, adjoint au maire délégué au quartier Centre-Ville et aux îles Barthelasse et Piot ainsi qu'à l'habitat/logement.

Vœux destinés au centre-ville de la cité des papes en présence Jean-Marc Bluy adjoint au maire.

Vœux pour le quartier de Montfavet en compagnie de Laure Minssen, adjointe au maire.

<u>Vœux au quartier Est</u> avec Martine Clavel, adjointe au maire déléguée au quartier Est et aux enjeux de santé publique.

A cela s'ajoute <u>les vœux à l'attention des acteurs sportifs de la Ville</u> avec Zinèbe Haddaoui, adjointe au maire Déléguée à la ville fraternelle (vivre ensemble : jeune, famille, seniors, intergénérationnel), active et sportive.

2022 avec les décideurs du territoire



Faute de possibilité de se réunir en présentiel en raison des contraintes sanitaires, les décideurs et autres acteurs économiques du département ont aussi privilégié ce mode de communication pour présenter leurs vœux 2022.

C'est notamment le cas avec Grand delta habitat et Axedia, dont le président, Michel Gontard, ainsi que le directeur général, Xavier Sordelet, <u>ont évoqué le bilan de l'année écoulée et les perspectives 2022</u> de la plus grande coopérative HLM de France.

Même canal de communication pour <u>les vœux de Benoît Mathieu</u>, président du Min de Cavaillon.

L.G.

Rhône Lez Provence : Fabrice Vazquez gagne 1 an de restaurant

15 décembre 2025 l



Ecrit par le 15 décembre 2025



La 5° édition, du 'grand jeu de Noël, mon commerçant à 100%' organisée par la communauté de communes Rhône Lez Provence a été couronnée de succès. Plus de 180 commerces ont participé à l'opération (contre 150 en 2019), 40 000 tickets ont été distribués, dont 1 000 gagnants (bons d'achat, places de cinéma, lots surprise).

Le Bollénois Fabrice Vazquez remporte le grand lot : 100 euros à utiliser chaque mois pendant un an, soit un total de 1200 euros à utiliser chez les restaurants du territoire qui ont participé à l'opération. Dans un contexte difficile pour les commerces de proximité, l'interco entendait marquer son soutien actif sur cette période importante des fêtes de fin d'année, en montrant la diversité et la richesse du commerce de proximité sur le territoire. Pour les chanceux, les lots sont à retirer avant le 31 janvier au PIT (rond-point de l'autoroute à Bollène), les bons d'achat sont à utiliser avant le 28 février chez les commerçants participants.

L.M.